

Stéphane Buffetaut

Décembre 2009



CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS ET PAYSANS

Les Dossiers du CNI

Climat : l'Europe réglemente, les Etats-Unis et la Chine agissent.

Stéphane Buffetaut

1^{er} vice président du CNI

Président de l'Observatoire du développement durable

du Comité économique et social européen

Ancien député européen

Le changement climatique fait fondre la banquise, fournit des scénarios pour les films catastrophe et agite les chancelleries. La conférence de Copenhague qui se réunira sous les auspices de l'Onu dans quelques jours s'annonce d'ores et déjà difficile. Les commentateurs autorisés préparent dès à présent l'opinion publique à d'assez maigres résultats d'autant plus que Barack Obama estime, ainsi que ses partenaires asiatiques, qu'il n'est pas raisonnable de vouloir trousseur un accord international sur le climat en trois semaines.

Le scénario le plus probable est que ce grand « happening » de l'Onu et des organisations non gouvernementales ne sera que le point de départ d'un processus de négociation pour aboutir à un traité multilatéral avant 2013, date d'expiration des accords de Kyoto. Pour les Nations unies cette hypothèse semble préférable à un accord à minima. Le grand moment historique d'une convention mondiale sur le changement climatique n'est pas pour demain.

Au-delà des positions de principe sur la possibilité d'un accord dans des délais si courts des raisons multiples et convergentes annoncent l'échec relatif de la conférence de Copenhague, malgré les efforts louables de Monsieur Borloo.

Les autorités américaines, monopolisées jusqu'il y a peu par la question de la couverture médicale universelle n'ont pu faire adopter aucun acte fédéral en matière de changement climatique et n'ont pas de feuille de route précise. De surcroît la différence de méthode par rapport à l'Union européenne est notable. Pragmatiques, les Américains veulent d'abord se doter des moyens scientifiques et techniques de changer de mode de développement avant que de proclamer d'ambitieux objectifs qui se traduiront inévitablement pas des contraintes, une nouvelle fiscalité voire un processus de décroissance qui ne serait soutenable ni socialement ni économiquement.

L'Union européenne qui affiche, sans trop de modestie, qu'elle se veut « un exemple pour le reste du monde » arrive à la table de la négociation avec des objectifs ambitieux, les trois fois vingt en 2020 (moins 20% d'émissions de CO₂, plus 20% d'énergies renouvelables, plus 20% d'efficacité énergétique), sans que l'on sache concrètement comment elle compte les atteindre et ceci d'autant plus que ses efforts de recherche sont notoirement insuffisants. L'objectif global de l'union européenne en matière de recherche et de consacrer 3% de son PIB à celle-ci, aujourd'hui nous n'avons atteint en moyenne que 1,8%, avec de très fortes disparités d'un Etat membre à l'autre. Dans le domaine des nouvelles énergies, de l'efficacité énergétique et de la captation du carbone, nous aurions besoin d'un effort de recherche et de développement sans précédent si nous voulions concrètement atteindre nos objectifs.

En outre l'Union européenne peine à trouver un accord financier en ce

qui concerne l'aide aux pays en voie de développement.

Ces derniers, quant à eux, réclament, au nom de la « responsabilité historique » des pays développés dans le changement climatique, des aides financières et des transferts de technologies dont il convient encore, si un accord était trouvé, de déterminer le mode d'acheminement.

Enfin l'ONU est elle-même contestée et dans certains milieux diplomatiques court l'idée que le changement climatique est quelque chose de trop sérieux pour le confier à l'Organisation des Nations Unies et que le G20 serait une instance tout à la fois plus appropriée et plus efficace ! Les relations multilatérales limitées, voire bilatérales, pourraient prendre le pas sur les grandes négociations mondiales.

Tandis que certaines organisations environnementalistes appellent de leurs vœux la décroissance, peu de monde en Europe semble avoir remarqué que la Chine et les Etats-Unis s'engageaient dans des coopérations fortes pour construire les fondements d'une nouvelle économie durable.

En juin 2008 les deux grandes puissances ont défini un cadre de travail pour dix ans en matière de coopération dans le domaine de l'énergie et de l'environnement, qui comporte cinq plans d'actions et l'engagement de promouvoir la coopération entre Etats américains et régions chinoises ainsi que les partenariats public/privé.

Durant son voyage en Chine, Barack Obama a confirmé officiellement avec Hu Jintao la lettre d'intention signée en juillet dernier entre les deux puissances afin de renforcer la coopération sur le changement climatique, l'énergie et l'environnement. En l'occurrence il ne s'agit pas d'une simple déclaration de façade. Les deux pays se déclarent résolus à établir des aires de coopérations où leur expertise, leurs ressources, leurs capacités de recherche et la taille conjuguée de leurs marchés leur permettront d'accélérer les progrès dans dix secteurs de recherche et de développement, au demeurant non limitatifs. Il s'agit de la conservation de l'énergie et de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, d'un usage propre du charbon et de la captation et du stockage du carbone, du transport durable et des véhicules électriques, de la modernisation des réseaux électriques, de la recherche et du développement conjoints en matière d'énergie propre, de la pureté de l'eau et de l'air, de la conservation des ressources naturelles, du combat contre le réchauffement climatique et de la promotion d'une croissance économique à bases émissions de carbone.

Ainsi la Chine et les Etats-Unis entendent bien jeter les bases et définir ensemble les paradigmes d'une nouvelle croissance économique en misant sur la recherche, l'innovation et le développement de nouvelles technologies.

L'Union européenne, trop satisfaite de ses objectifs et de ses normes, semble parfois oublier qu'il convient d'abord se donner les moyens de les atteindre et de les respecter. Sans alternatives scientifiques et techniques, normes et fiscalité environnementales resteront sans portée significative. En 2000, la Commission avait annoncé vouloir faire de l'économie européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde » en dix ans. Nous savons que trop bien où nous en sommes à la veille de l'échéance. L'Union européenne aurait du apprendre à se méfier des grandes proclamations qui sont rarement des prophéties auto réalisatrices. Que nous affichions de grandes ambitions en matière de lutte contre les émissions de CO2 et d'énergies renouvelables est certainement une excellente chose car il est évident que nous devons passer à un modèle de développement plus économe et plus respectueux de l'environnement. Encore faudrait-il consentir à un effort commun sans précédent de recherche et de développement dans le domaine des énergies propres et renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la captation du carbone afin de transformer ces ambitions en réalité et de bâtir ainsi les fondations d'un mode de développement plus durable et plus respectueux de notre planète. Faute de quoi, la vieille Europe réglementariste et moralisatrice risque de rester spectateur du nouveau monde que d'autres construiront en mobilisant l'innovation, l'initiative et la liberté de l'esprit.

Centre National des Indépendants et Paysans

6, rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS - Tél : 01 47 23 47 00 - Fax : 01 47 23 47 03
Site Internet : www.cni.asso.fr - Courriel : secretariat@cni.asso.fr